



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E137155

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2010

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 15/03/2016
7 500

Raison sociale : GROUPE AXIS EUROPE

4 RUE MONTGOLFIER
68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Téléphone : 03 89 22 26 08

Fax :

Siret : 444 186 514 00022

Portable :

Code NACE : 4322B

Site Internet : www.groupeaxiseurope.fr

Numéro caisse de congés payés :

E-mail : groupeaxiseurope@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AXA ASSURANCES IARD 7346752404

KAUFMANN JEAN JACQUES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 7346752404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/09/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/11/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.